



Les Roms ont une fois de plus fait l'objet d'une véritable chasse aux sorcières. Les condamnations de l'Union Européenne n'ont pas calmé le gouvernement. Aujourd'hui, c'est dans ma commune, à Viry-Chatillon, que cela s'est déroulé. Je vous mets en ligne le communiqué de presse que j'ai signé à cette occasion.

Communiqué de Presse

Viry-Chatillon, le 15 septembre 2010

Le Président de la Communauté d'agglomération Les Lacs de l'Essonne condamne une rafle de Roms à Viry-Chatillon

Ce matin, la Police nationale a procédé à un contrôle d'identité des Roms dans un pavillon du domaine privé de la Ville de Viry-Chatillon, rue Francoeur. A cette occasion, les agents de police ont procédé à trois interpellations de personnes considérées comme « en situation irrégulière ». Elles ont été placées en centre de rétention. Je condamne avec la plus extrême fermeté cette nouvelle rafle et je pèse mes mots.

Je partage totalement les propos de Viviane Reding, commissaire de l'Union européenne chargée de la Justice et des droits fondamentaux, quand elle déclare : « J'ai été personnellement interpellée par des circonstances qui donnent l'impression que des personnes sont renvoyées d'un Etat membre (de l'UE) juste parce qu'elles appartiennent à une certaine minorité ethnique. Je pensais que l'Europe ne serait plus le témoin de ce genre de situation après la Deuxième Guerre mondiale ».

Les Roms sont des citoyens de l'Union européenne. Or, le gouvernement français a obtenu en 2007 que les ressortissants de la Roumanie et de la Bulgarie soient privés de l'accès à l'emploi et aux prestations sociales en France. Les Roms, principaux visés par cette mesure, sont de facto placés hors la loi par l'Etat lui-même. Est-ce à ce titre qu'ils sont considérés systématiquement comme étant en « situation irrégulière » ?

A ce jour, trois campements de Roms sont recensés sur le bassin de vie de la Communauté d'agglomération Les Lacs de l'Essonne. Celui sis avenue du Général-de-Gaulle est installé dans une propriété du Conseil général de l'Essonne, qui offre des espaces de proximité suffisamment vastes pour implanter un habitat provisoire, digne et décent. J'ai sollicité le président du Conseil général, Michel Berson, en ce sens afin de pouvoir regrouper, dans les conditions les meilleures, les trois campements de Roms recensés à Viry-Chatillon et Grigny.

Par ailleurs, les services de la Communauté d'agglomération Les Lacs de l'Essonne procèdent d'ores et déjà au ramassage des déchets ménagers et encombrants dans les trois zones d'habitat précaire. Par engagement volontaire, nos services délivrent l'accès à la ressource vitale de l'eau, dans l'exercice républicain de la compétence communautaire détenue par Les Lacs de l'Essonne.

Gabriel AMARD,

Président de la Communauté d'agglomération Les Lacs de l'Essonne

Secrétaire général de l'association La Gauche par l'Exemple

Secrétaire national du Parti de Gauche